

Bourg-la-Reine, le 2 juillet 2026

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BOURG-LA-REINE
COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JUIN 2026**

- ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ -

L'an deux mille vingt-six, le 26 juin à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués par voie électronique et individuellement le 19 juin 2026, se sont réunis en Mairie, dans la salle du Conseil Municipal.

Présents : Madame LEFEUVRE, Madame AWONO, Monsieur LARUE, Madame CŒUR-JOLY, Madame ABADIE, Monsieur LACHAMPT, Madame DURU, Madame QUINSON

Représentés : Monsieur DONATH par Madame LEFEUVRE, Madame LE JEAN par Monsieur LARUE

Excusé : Monsieur GIRARDET

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 10

Représentaient l'administration : Madame VILLARET, Madame AUDUBERT et Monsieur BOUHDIDA

Le Conseil d'Administration a approuvé le compte-rendu du Conseil d'Administration du CCAS du 22 avril 2026.

La Vice-Présidente a rendu compte des décisions prises par le Président ou par la Vice-Présidente à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoir votée par le Conseil d'Administration le 14 avril 2026 en application de l'article R 123-21 du code de l'action sociale et des familles.

Le Conseil d'Administration a :

1. **Approuvé** le règlement intérieur du Conseil d'Administration du CCAS
2. **Approuvé** les barèmes et montants de l'allocation attribuée aux personnes âgées au titre de l'année 2026
3. **Approuvé** les barèmes et montants relatifs à la bourse aux familles pour l'année 2026
4. **Approuvé** le renouvellement de l'adhésion du CCAS à l'UNCCAS et désigné un représentant
5. **Désigné** un représentant délégué pour le CCAS de Bourg-la-Reine au Comité National de l'Action Sociale (CNAS)
6. **Approuvé** le renouvellement de l'adhésion au DAC 92 Santé Sud OSMOSE et désigné un représentant
7. **Approuvé** le protocole partenarial relatif à la commission locale des impayés (CLI) de loyers entre le CCAS de Bourg-la-Reine et le bailleur social CDC Habitat

8. **Approuvé** la convention tripartite relative au dispositif de téléassistance « Yvelines & Hauts-de-Seine Écoute Assistance » entre l'Agence AutonomY, la société Tunstall Vitaris et le CCAS de Bourg-la-Reine 2026-2029
9. **Approuvé** le compte financier unique pour l'exercice 2025
10. **Approuvé** l'affectation du résultat 2025 de l'exercice 2025 au Budget Primitif 2026
11. **Approuvé** la mise à jour des emplois permanents du CCAS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 20.